

ÉVALUATION FINALE

2020-2026



PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL DES ASPRES

Pourquoi une évaluation finale ?

La Communauté de Communes des Aspres a adopté son premier Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) en 2020, pour une durée de 6 ans. Ce document constitue la stratégie intercommunale en faveur de la transition et du développement durable. Conformément à la loi, ce PCAET doit être évalué et révisé en 2026.

L'évaluation finale du PCAET permet de mesurer l'état d'avancement des actions au regard des objectifs établis, et d'identifier les leviers et freins rencontrés dans la mise en œuvre de cette stratégie. Elle permet ainsi de produire des recommandations en vue de sa révision.



Rappel du contexte

LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Source : INSEE Observatoire des territoires, Terristory & ALDO

19 communes

Un PCAET, c'est quoi ?

Le PCAET interroge tous les secteurs d'activité : résidentiel, transport, industrie, tertiaire, agriculture, déchets, énergie. Il concerne l'ensemble du territoire et non la seule communauté de communes qui le porte. Il implique tous les acteurs du territoire dans sa mise en œuvre : collectivités, entreprises, associations, citoyens, etc.

À la fois stratégique et opérationnel, il doit permettre à l'échelle locale de :

- > **maîtriser** la consommation d'énergie,
- > **développer** les énergies renouvelables,
- > **limiter** les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques,
- > **s'adapter** aux conséquences du dérèglement climatique.

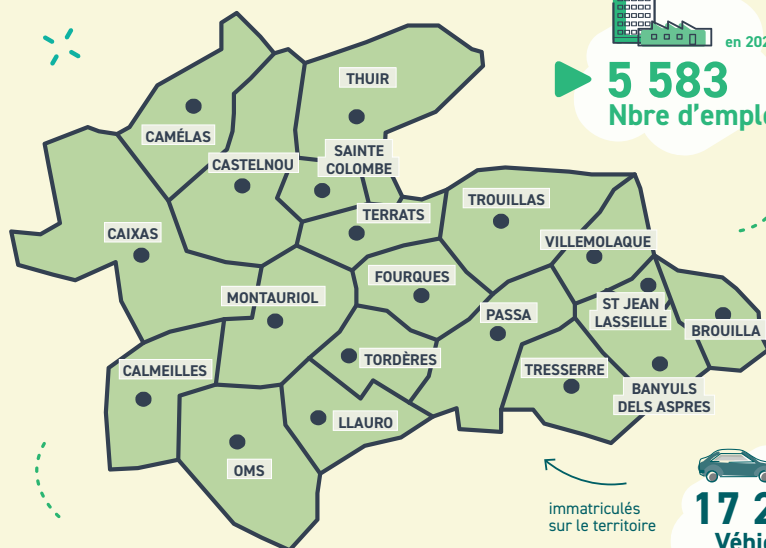
CC DES ASPRES En chiffres

22 955 habitants en 2022
 en hausse de 1,5% entre 2016 et 2022
 10 451 Nbre de Ménages

Surface **231,5** en km²

Forêt 43,2% en 2023
 Sols artificiels 8,3%
 Terres agricoles 48,4%

5 583 Nbre d'emplois en 2022



10 419 Résidences principales en 2022

947 Résidences secondaires

Consommation d'énergie en 2023



350 GWh



125 GWh



59,7 kteq CO2



17 225 Véhicules en 2022

La Mutualisation, un véritable plus !



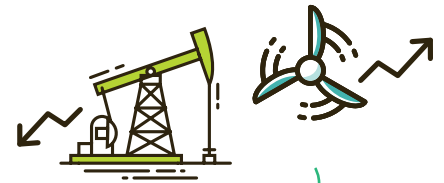
Suite à la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) du 15 août 2015 rendant obligatoire les PCAET pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants, les quatre communautés de communes composant le Pays Pyrénées Méditerranée se sont regroupées pour élaborer conjointement leurs PCAET.

L'évaluation à mi-parcours puis l'évaluation finale ont à nouveau été réalisées de façon mutualisée avec le Pays Pyrénées Méditerranée et les trois autres communautés de communes qui en font partie (CC du Vallespir, CC du Haut-Vallespir et CC Albères-Côte Vermeille-Illibéris) afin de porter des stratégies cohérentes et de gagner en efficacité.



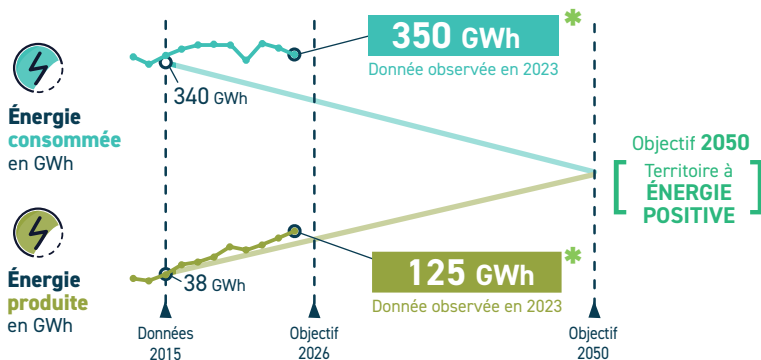
Le point sur les tendances ...

1. La consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable (EnR)



► LE CONSTAT

Malgré une augmentation des consommations d'énergie, la transition énergétique progresse de manière dynamique sur le territoire des Aspres grâce au développement de la production d'énergie renouvelable.



► L'ENJEU PRINCIPAL

**POURSUIVRE
LE DÉPLOIEMENT
des énergies renouvelables
RÉDUIRE
les consommations
énergétiques
dans le TRANSPORT
et le RÉSIDENTIEL**

2. Les émissions de gaz à effet de serre (GES)

► LE CONSTAT

La transition climatique qui vise la réduction des GES est enclenchée sur le territoire. Cependant, une vigilance est à porter aux deux secteurs qui ont augmenté leurs émissions, à savoir le transport et l'industrie.

► Objectif 2026
-15%

-10%*
entre 2013 et 2023
diminution des
émissions de gaz
à effet de serre
Donnée observée en 2023



► L'ENJEU PRINCIPAL

**DÉCARBONER
le secteur du
TRANSPORT**

[Objectif 2050 **-67%**]

3. Les émissions de polluants atmosphériques

► LE CONSTAT

Les émissions ont significativement diminué pour les NO_x et SO₂ entre 2012 et 2022, tandis que les autres sont relativement stables. Les objectifs nationaux de réduction des émissions pour 2021 n'ont été atteints que pour un des six polluants visés (NO_x).

Les données disponibles les plus récentes datant de 2022, elles ne sont pas représentatives des six années de mise en œuvre du PCAET, qui dispose par ailleurs de peu de leviers d'action pour réduire ces émissions.



► L'ENJEU PRINCIPAL

QUESTIONNER
Les secteurs du
TRANSPORT et RÉSIDENTIEL
principaux émetteurs de
polluants atmosphériques

En Savoir
plus ...



Quels sont-ils ?

- Oxydes d'Azote (NO_x)
- Particules Fines (PM_{2,5} et PM₁₀)
- Composés Organiques Volatils (COV)
- Dioxyde de Soufre (SO₂)
- Ammoniac (NH₃)

D'où viennent-ils ?

Principalement
des transports,
des industries
et du résidentiel.



Quels effets sur la santé et l'environnement ?

- Développement de maladies respiratoires et cardiovasculaires.
- Altération des écosystèmes et des cultures.

Où en sommes-nous ?

L'état d'avancement du PCAET s'analyse également au regard du niveau de mise en œuvre du programme d'actions. En six ans, ce sont plus de 75% des actions prévues qui sont en cours de réalisation ou terminées et le niveau d'atteinte des objectifs est de 64%. Ceci démontre une bonne mise en œuvre globale du PCAET des Aspres.

Orientation 1

POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE



> Implication du territoire autour de l'agriculture et de l'alimentation, de la revitalisation commerciale des centres-villes et du tourisme vert.

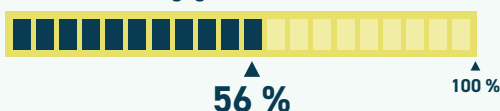


> Peu d'avancée sur les opérations visant à mobiliser les entreprises autour de leur développement durable.



**Mise en place d'un
Projet Alimentaire Territorial
à l'échelle du Pays Pyrénées
Méditerranée**

Part d'actions engagées et/ou terminées



Orientation 2

VERS UN PARC BÂTI PERFORMANT ET VERTUEUX



> Bonne mise en œuvre de l'orientation dans l'accompagnement des administrés, la rénovation du patrimoine public et les audits de qualité de l'air.

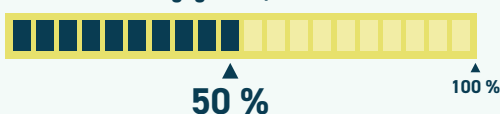


> Peu d'animation dans ce sens auprès des entreprises du territoire et difficulté à promouvoir l'éco-construction.



**16 bâtiments publics
rénovés par les communes
depuis 2020**

Part d'actions engagées et/ou terminées



Orientation 3

VERS UNE MOBILITÉ ORGANISÉE ET PARTAGÉE PAR TOUS



> Réflexion et dynamique collective autour du développement des mobilités douces et du covoiturage sur le territoire.

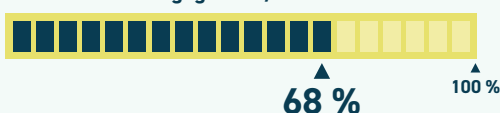


> Volet lié à l'animation des entreprises pour améliorer la mobilité des salariés non mis en œuvre.



**Élaboration d'un Schéma
Directeur Cyclable pour
investir dans de nouveaux
aménagements**

Part d'actions engagées et/ou terminées



Orientation 4

VERS UN TERRITOIRE PRODUCTEUR DE SA PROPRE ÉNERGIE



> Développement de projets d'énergie renouvelable, principalement photovoltaïques, permettant d'atteindre les objectifs de production d'énergie du PCAET.



> Faible développement de projets bois-énergie par rapport aux objectifs



Action phare

11 bâtiments publics équipés de panneaux photovoltaïques depuis 2020

Part d'actions engagées et/ou terminées



100 %



61%
des objectifs atteints

Orientation 5

POUR UNE PRÉSERVATION DES RESSOURCES LOCALES DE BIODIVERSITÉ



> Politiques publiques très engagées en matière de biodiversité réduction des déchets, de gestion de la ressource en eau et de prévention incendie.



> Thématiques autour de l'économie circulaire encore peu traitées.



Action phare

Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunal sur les Aspres

Part d'actions engagées et/ou terminées



89 %



72%
des objectifs atteints

Orientation 6

VERS DES COLLECTIVITÉS LOCALES EXEMPLAIRES



> Relance du suivi du PCAET avec la réalisation de l'évaluation à mi parcours puis de l'évaluation finale associant les communes, les services et les partenaires.



> Manque de moyens pour animer le PCAET et accompagner sa mise en oeuvre.



Action phare

Lancement d'une démarche d'écoexemplarité en interne au sein de la Communauté de Communes des Aspres

Part d'actions engagées et/ou terminées



88 %



46%
des objectifs atteints

► Nos 19 communes en action : quelques chiffres*

Patrimoine public

74%

pratiquent l'extinction de l'éclairage public (totale ou partielle)



Mobilités

8

Nouvelles voies sécurisées pour les mobilités douces depuis 2020



Formation & Communication

58%

ont sensibilisé leurs agents au Développement Durable



Urbanisme & habitat

47%

ont travaillé à favoriser la nature en ville



1 éco-quartier en construction

Ressources naturelles

78%

ont porté des actions pour économiser l'eau



Des réalisations concrètes

Transports, habitat, déchets, urbanisme, environnement, agriculture, activités économiques : les thématiques du PCAET touchent à l'ensemble de la vie quotidienne. Les actions réalisées dans ce cadre se traduisent directement dans la vie des habitants de la communauté de communes, en voici quelques exemples.

Orientation 1

POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

De nouveaux sentiers pour un tourisme nature



Création de sentiers et de randonnées guidées par l'office de tourisme Intercommunal Aspres-Thuir



Orientation 2

VERS UN PARC BÂTI PERFORMANT ET VERTUEUX

Des bâtiments publics rénovés pour le confort de tous

Rénovation énergétique des écoles Jean Jaurès et Jules Ferry à Thuir



Orientation 3

VERS UNE MOBILITÉ ORGANISÉE ET PARTAGÉE PAR TOUS

De nouveaux services en faveur du vélo

Relais vélo avec stationnements sécurisés, bornes de recharge et station de réparation à Castelnou





Orientation 4

VERS UN TERRITOIRE PRODUCTEUR DE SA PROPRE ÉNERGIE

Des énergies renouvelables pour un territoire autonome



Parc photovoltaïque du « Mas d'en Ramis » à Banyuls-dels-Aspres



Orientation 5

POUR UNE PRÉSERVATION DES RESSOURCES LOCALES

Une meilleure connaissance de la nature pour mieux la protéger

Sensibilisation à la préservation de la biodiversité à Tordères



Orientation 6

VERS DES COLLECTIVITÉS LOCALES EXEMPLAIRES

Les acteurs locaux réunis pour agir pour le climat



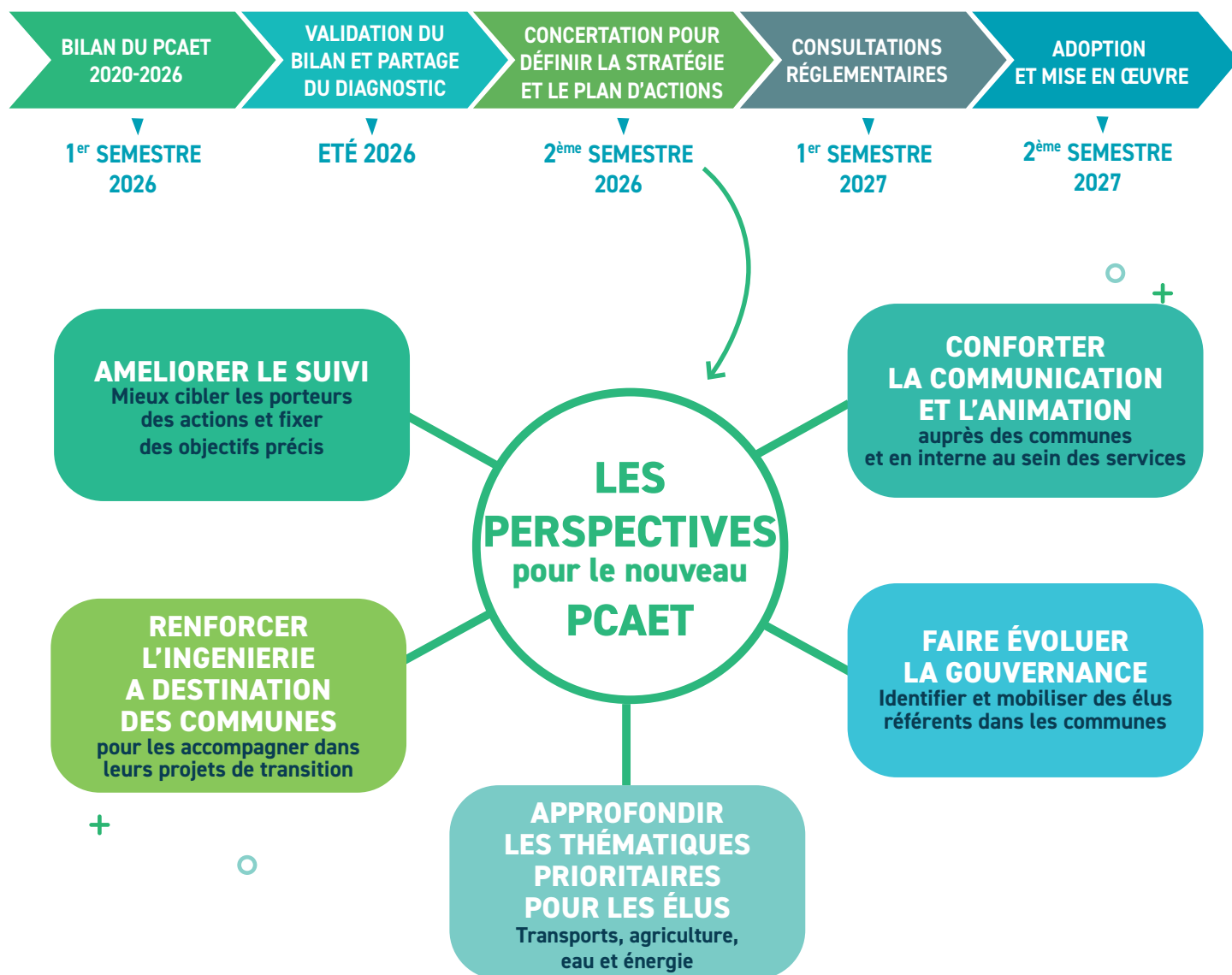
Réunion du Comité Partenarial Climat au Pays Pyrénées Méditerranée



LA SUITE

Perspectives pour le nouveau PCAET

Suite à ce bilan, le PCAET des Aspres entre en révision. Le diagnostic sera actualisé pour prendre en compte l'évolution du territoire et des enjeux climatiques avant de définir la stratégie de la Communautés de Communes des Aspres. Un plan d'actions permettant d'atteindre ces objectifs sera ensuite construit avec l'ensemble des élu-es et acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations, etc) lors de la phase de concertation.



Nous remercions nos communes membres, le Pays Pyrénées Méditerranée, les 3 autres Communautés de Communes adhérentes, le Département, la Région, les institutionnels, les acteurs agricoles et forestiers, les syndicats de bassin versant, les associations, les entreprises, les observatoires de données et les habitant-es du territoire, pour leur implication à nos côtés et leur contribution dans la mise en œuvre de notre Plan Climat Air Énergie Territorial.